

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Balayage printanier des rues de la Ville de L'Île-Perrot



L'Île-Perrot, 16 avril 2018 — La venue de la saison printanière implique le nettoyage des rues, trottoirs et pistes cyclables pour enlever la pierre concassée étendue durant l'hiver.

Ainsi, au cours des six prochaines semaines, l'ensemble des rues sera balayé. La Ville effectuera ces travaux selon la séquence suivante : tout d'abord sur les

principales voies de circulation puis, sur les voies de circulation avec bordure de rue et terminera avec les voies à accotement en pierre.

Les citoyens sont invités à racler la pierre sur leur pelouse et à la balayer en bordure de la rue sans faire de tas pour faciliter son nettoyage. Nous vous demandons d'éviter les amas de pierres puisqu'ils augmentent les risques de bris d'équipement. De plus, en raison des coûts élevés de la collecte sélective basée sur le poids des matières à enfouir, le dépôt de la pierre concassée dans le bac noir est à éviter.

Dans le but de faciliter le travail, voici des consignes que les citoyens doivent respecter :



- Éviter de placer votre bac de matières résiduelles ou sélectives sur la rue. Placez-le plutôt à l'intérieur des limites de votre entrée privée ;



- Éviter de laisser des accessoires de loisirs (panier de basketball) sur l'emprise de rue. Assurez-vous que ceux-ci n'obstruent pas l'accès du véhicule aspirateur.
- Éviter de stationner votre automobile dans la rue lorsque le balayage est prévu ;

Pour plus de détails ou pour toute question, les citoyens sont invités à communiquer avec le Service des travaux publics par téléphone : 514 453-1751, poste 244 ou par courriel à l'adresse suivante : s-voiri@ile-perrot.qc.ca

La Ville de L'Île-Perrot vous remercie de votre précieuse collaboration durant cette période de balayage.

-30 -

Source : Élisabeth Guilbault
Directrice du Service des ressources humaines et communications
Ville de L'Île-Perrot
514 453-1751, poste 327
eguilbault@@ile-perrot.qc.ca